



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le jeudi 30 janvier 2014

Activation du plan ressources hydrocarbures du dispositif ORSEC

Un mouvement de grève a été déclenché dans l'ensemble des départements d'outre mer par les syndicats de gérants de stations service. Compte tenu des mouvements d'anticipation qui ont fortement perturbé l'approvisionnement des services prioritaires dès le 29 janvier et de la fermeture des stations services de l'île aujourd'hui, certains services d'urgence ne disposant pas de réserve de carburant peuvent se trouver en difficulté.

Devant la nécessité de garantir la permanence des soins, le bon fonctionnement des secours et le maintien de l'ordre public, le préfet de La Réunion a décidé de déclencher le volet ressources hydrocarbures du dispositif ORSEC à compter du jeudi 30 janvier à 14h.

Conformément à ce plan, plusieurs stations services sont ainsi réquisitionnées pour approvisionner les véhicules des services de secours, d'urgence et de sécurité. Sont concernés : SDIS, SAMU, gendarmerie, police, administration pénitentiaire, préfecture et sous-préfectures, transports de fonds, transports en commun, organismes d'aide aux handicapés et associations de soins à domicile, médecins et infirmiers libéraux, véhicules de transports de malades (ambulances et VSL), transports de produits pharmaceutiques, EDF, véhicules des maires ainsi que les services des routes du conseil général et du conseil régional.

Les services de police et de gendarmerie veilleront à la bonne application de ces mesures.

Afin de garantir l'approvisionnement des stations réquisitionnées, les compagnies pétrolières sont également concernées. La SRPP est ainsi réquisitionnée pour le remplissage des véhicules chargés de l'approvisionnement des stations et de l'aéroport de la Réunion Roland Garros.

S'agissant de dispositions dérogatoires de droit commun, ces mesures sont susceptibles d'évoluer. En cas d'urgence, il est recommandé de s'adresser aux mairies, à l'agence régionale de santé, aux sous-préfectures et à la préfecture.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

